

ASSEMBLEE DE CORSE

6 EME SESSION EXTRA-ORDINAIRE DE 2020

30 ET 31 JUILLET 2020

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE

**MUDIFICAZIONE DI A DELIBERAZIONE RILATIVA À A
DESIGNAZIONE DI I RAPRISENTANTI DI L'ASSEMBLEA
DI CORSICA À A CUMMISSIONE DI DEONTOLOGIA**

**MODIFICATION DE LA DELIBERATION RELATIVE A LA
DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE L'ASSEMBLEE
DE CORSE AU SEIN DE LA COMMISSION DE
DEONTOLOGIE**

RAPPORT DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE

Objet : Modification de la délibération relative à la désignation des représentants de l'Assemblée de Corse au sein de la Commission de déontologie

Le groupe « La Corse dans la République » sera représenté, au sein de la Commission de déontologie, par M. François-Xavier CECCOLI en remplacement de Mme Valérie BOZZI.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.